

## ARRÊTÉ PORTANT ANNULATION DES DÉCLARATIONS DE CRÉATION ET DE VACANCE D'EMPLOI

### AR-AN01120250905450

Monsieur le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude,  
Vu le Code général de la fonction publique notamment les articles L452-35 et L452-36,  
Considérant les déclarations de création et de vacance d'emplois de catégories A, B et C, communiquées au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude par les Collectivités territoriales et Établissements publics de son ressort qui lui sont, ou non, affiliés, conformément aux articles L. 313-4 et L. 452-36 du Code général de la fonction publique,

### ARRETE

#### ARTICLE 1 :


Les annulations des déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 1 déclarations.

Déclarations annulées portant sur un grade de catégorie A	Déclarations annulées portant sur un grade de catégorie B	Déclarations annulées portant sur un grade de catégorie C
0	0	1

#### ARTICLE 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet de l'Aude.  
Le présent arrêté d'annulation est publié sur le site emploi-territorial.fr rubrique « Publicité des arrêtés ».

Fait à Carcassonne, le 05/09/2025

Le Président  
  
Serge BRUNEL



Le Président,

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
  - informe qu'en application des dispositions du décret n°65-29 du 11 janvier 1965 modifié, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours, pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.
- Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).  
L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.





CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE L'AUDE

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V0112503070008 62001	Agent de maîtrise, Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Chef d'équipe Jardins et équipements sportifs	Erreur matérielle (doublon)	COMMUNE DE CASTELNAUDARY	01/09/2025	01120250314691

Accusé de réception en préfecture  
011-281100024-20250905-01120250905450-AR  
Date de réception préfecture : 10/09/2025

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude  
85 Avenue Claude Bernard - CS60050 11890 CARCASSONNE Cedex - Tel : 04 68 77 79 79